

CONSEIL MUNICIPAL DU 04. 10. 2010
COMPTE-RENDU

La séance débute à 18h 45.

Présents : Mmes Estelle CREBASSA, Arielle ESCURET-ROMBEAUX, Catherine JUANCHICH, MM. Alain RINGAL, Joël MARCOUYRE, René BERNET, Christian CORDIER, Christian COURTENS, David WEBB

Excusés : MM. Joël BOISSEZON, Robert CAHUZAC, Patrick DELGADO, Claude RAYNAUD, Christel GOUDJIL-WAILLE

1. Approbation du rapport d'activité du SIAE

M. le Maire évoque le projet de station de décarbonation du calcaire (coût environ 600 000 €) qui va être bientôt nécessaire car celui-ci se fixe sur les conduites. Il est donc suggéré aux habitants d'attendre avant d'installer un traitement individuel.

2. Approbation du rapport d'activité de la CCOJ

Vote : Pour : 10 soit l'unanimité

Le document est consultable en Mairie.

3. Convention avec le Foyer Rural de Mons La Trivalle

La convention concerne la mise à disposition à titre gratuit du local dit de « l'ancienne école », situé à Mons, pour le Foyer Rural de Mons la Trivalle afin qu'il puisse organiser ses activités.

Vote : Pour : 10 soit l'unanimité

4. Avancement au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe

Compte tenu de son investissement dans son travail, il est soumis au vote l'avancement de D. ASTRUC.

Vote : Pour : 10 soit l'unanimité

Par ailleurs, la commission « employés communaux » se réunira à la fin octobre.

5. Avenant concernant la maîtrise d'œuvre de la caserne des pompiers

Dans la mesure où la réception du chantier n'est pas faite, il est décidé le report du vote concernant les honoraires du maître d'ouvrage.

Départ de Mme JUANCHICH qui donne procuration à Mme CREBASSA.

6. Maîtrise d'œuvre du document d'urbanisme

Trois entreprises (bureaux d'études de révision du POS) ont répondu à l'appel d'offres. L'entreprise proposant l'offre la moins chère est ECOSYS (66) pour une somme de 25 000 € HT.

Vote : Pour : 10 soit l'unanimité

7. Tarifs Tourisme

Vote des tarifs 2011 (tableau consultable à la base de plein air)

Vote : Pour : 9 / abstention : 1 Les tarifs 2011 sont adoptés.

8. Vente voie ferrée

La commune renonce à son droit de priorité sur la parcelle cadastrée B N°2674 (1ha38a) pour permettre l'achat par le Conseil Général afin qu'il poursuive la voie verte.

Vote : Pour : 10 soit l'unanimité

Fin de la séance : 20 heures 20

La secrétaire de séance :

Le Maire :

Arielle ESCURET-ROMBEAUX

Alain RINGAL

